

Le 13 août 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 13 août 2018 à 20h et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Marc-André Trottier, Stéphane Savard, Yves Tourangeau, Francis Hamelin et madame Christina Perron formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, assiste à la séance.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

SM-181-08-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie de l'ordre du jour, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Francis Hamelin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté suivant la modification suivante :

Reporté :

6j) Achat de parcelle de terrain au 229 rue Gauthier

SM-182-08-18

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9
JUILLET 2018**

Lecture : chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, la directrice générale / greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc-André Trottier
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil adopte le procès-verbal du 9 juillet 2018 tel que rédigé.

MOT ET RAPPORT DU MAIRE

Le Maire informe l'assistance des rencontres au cours du mois.

SM-183-08-18

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer 72 heures auparavant et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les listes des comptes compressibles et incompressibles de juillet 2018 au montant de 400 547,93 \$ incluant les salaires soient adoptées telles que présentées et détaillées comme suit :

salaires :	81 408,91 \$
comptes à payer :	190 903,54 \$
journaux des déboursés :	128 235,48 \$

RAPPORT FINANCIER NON FERMÉ POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 JUILLET 2018

La directrice générale / greffière-trésorière a déposé le rapport financier non fermé de la Ville en date du 31 juillet 2018 et est disposée à répondre aux questions.

SM-184-08-18

SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE 2018-2022

CONSIDÉRANT la fin des négociations collectives;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu entente entre les parties patronale et syndicale;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Yves Tourangeau
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte la nouvelle convention collective débutant le 1^{er} janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2022 qui a pris effet le 17 juillet dernier.

QUE le Conseil entérine la signature par le Maire, la directrice générale / greffière-trésorière et les membres du comité de négociation, messieurs Stéphane Savard et Yves Tourangeau, pour et au nom de la Ville de tous les documents relatifs à ce dossier.

SM-185-08-18

**AUTORISATION DE DESTRUCTION DE DOSSIERS
MUNICIPAUX POUR 2018**

CONSIDÉRANT les obligations et les normes du guide de gestion des documents municipaux concernant la destruction des documents ;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc-André Trottier
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise la responsable des documents à détruire les dossiers municipaux pour 2018 selon le calendrier de conservation par la compagnie Iron Mountain selon le contrat établi.

SM-186-08-18

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC
(SAAQ) : OFFRE D'EMPLOI ET COMITÉ DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT que la Ville doit trouver un remplaçant suivant la prise d'un congé de maternité d'un an de la préposée au permis et à l'immatriculation à compter de la fin de l'année;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'augmenter le nombre de préposés au permis et à l'immatriculation afin de maintenir le service à la population et soutenir la responsable des opérations au bureau de la SAAQ et ce même au retour de l'employée;

EN CONSÉQUENCE;

SUR LA PROPOSITION DE madame Christina Perron
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil entérine la décision de la directrice générale/greffière-trésorière de publier l'offre d'emploi dans le Courrier de Portneuf et par média poste afin de trouver deux préposés au permis et à l'immatriculation.

QU'un comité de sélection composé soit mis en place et qu'il soit composé de deux membres du conseil soit messieurs Yves Tourangeau et Stéphane Savard, de la directrice générale/greffière-trésorière et de la responsable des opérations au bureau de la SAAQ, madame Louise Plamondon.

SM-187-08-18

CENTRE RÉCRÉATIF CHANTAL PETITCLERC : OFFRE
D'EMPLOI ET COMITÉ DE SÉLECTION

CONSIDÉRANT qu'un poste saisonnier à temps plein de préposé à l'entretien de la glace et de l'aréna est vacant;

CONSIDÉRANT que les employés de la Ville ont été informé de ce poste vacant et que personne n'a manifesté d'intérêt;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler le poste le plus rapidement possible avant le début de la saison, soit le 19 août 2018;

EN CONSÉQUENCE;

SUR LA PROPOSITION DE monsieur Francis Hamelin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil entérine la décision de la directrice générale/greffière-trésorière de publier l'offre d'emploi dans le Courrier de Portneuf et par média poste afin de trouver un préposé à l'entretien de la glace et de l'aréna.

QU'un comité de sélection composé soit mis en place et qu'il soit composé d'un membre du conseil soit monsieur Yves Tourangeau, de la directrice générale/greffière-trésorière et du directeur des loisirs.

SM-188-08-18

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : PANNEAU D'AFFICHAGE DE VITESSE : SOUMISSION

CONSIDÉRANT qu'il y a constat d'excès de vitesse dans certaines rues de la Ville;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire prendre des moyens pour assurer la sécurité routière de ses citoyens sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'un panneau d'afficheur de vitesse lumineux permettra d'observer les retombées;

CONSIDÉRANT que de soumissions ont été demandées à deux compagnies dont voici le détail, taxes en sus;

LED Concept	4 950,\$
Signalisation Kalitec inc.	4 865,\$

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Stéphane Savard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise la directrice générale/greffière-trésorière à acheter de chez Signalisation Kalitec inf. pour un panneau d'afficheur de vitesse lumineux au montant de 4 865,\$, taxes en sus, ainsi que les accessoires nécessaires pour l'installation à divers endroits dans la Ville.

SM-189-08-18

DÉROGATION MINEURE : 1900 BOULEVARD BONA-DUSSAULT

CONSIDÉRANT que la demande vise à régulariser le lotissement de deux lots avant l'émission d'un permis de lotissement;

CONSIDÉRANT que ces dérogations ne risquent pas de porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété et ne cause aucun préjudice au voisinage ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme sur ce dossier lors de la rencontre du 11 juillet 2018;

CONSIDÉRANT qu'à l'assemblée de consultation du 13 août 2018, il n'y a pas eu de requête ou de contestation;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Francis Hamelin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil approuve la dérogation mineure telle que présentée :

- Le lot # 6 258 707 en préparation aura une profondeur de 24.38 mètres au lieu de 27 mètres tel qu'indiqué au tableau 4.1 du règlement de lotissement, soit une dérogation de 2.62 mètres.

SM-190-08-18

**MANDAT CONCERNANT LA MISE À JOUR DE LA CARTE
TOPOGRAPHIQUE (CARTE URBAINE)**

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue en date du 9 juillet 2018 de Champagne et Matte, arpenteurs-géomètres pour la mise à jour de la carte urbaine incluant la prise de relevés techniques sur le terrain, la transformation des données recueillies en coordonnées géodésiques ainsi que la préparation d'un dessin global en format numérique, nécessaires à la mise à jour de la cartographie topographique minimale;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE madame Christina Perron
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil confie à Champagne et Matte, arpenteur-géomètre pour un montant de 8 150,\$, taxes en sus pour la mise à jour de la carte urbaine couvrant mai 2016 à juin 2018.

QUE le Conseil confie à la MRC de Portneuf la tâche de réaliser la cartographie numérique en corrigeant les données de la carte topographique minimale 1:1 000 de la ville de Saint-Marc-des-Carières.

SM-191-08-18

**AUTORISATION DE SIGNATURES : ACQUISITION D'UNE
POINTE DE TERRAIN ET OBTENTION D'UNE SERVITUDE
SITUÉ AU 499 BOULEVARD BONA-DUSSAULT**

CONSIDÉRANT qu'une parcelle de terrain du 499 boulevard Bona-Dussault est située directement sur le boulevard et le trottoir de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'une conduite souterraine importante d'eaux usées traverse le dit terrain;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que la Ville procède à l'acquisition de la parcelle de terrain et obtienne une servitude pour la conduite souterraine et la cheminée d'aération;

CONSIDÉRANT les négociations entre les propriétaires et la Ville;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Yves Tourangeau
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte de conclure une entente avec les propriétaires pour un montant de 5 000,\$ comprenant l'acquisition de la parcelle de terrain sur le boulevard Bona-Dussault et la servitude de la conduite souterraine et de la cheminée d'aération.

QUE le maire et la directrice générale/greffière-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires.

QUE le Conseil accepte de payer les frais du notaire, de l'arpenteur et autres frais reliés.

ACHAT DE PARCELLE DE TERRAIN AU 229 RUE GAUTHIER

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

SM-192-08-18

**ACHAT DE PARCELLE DE TERRAIN DU LOT # 3 234 810 AU
COIN DE L'AVENUE PRINCIPALE ET DE LA NOUVELLE RUE
(FUTUR DÉVELOPPEMENT) POUR L'ÉTUDE DE VISIBILITÉ**

CONSIDÉRANT que pour réaliser l'étude de visibilité faite par la firme d'ingénieurs Tetra Tech QI inc., une parcelle de terrain de 14.8 m² sur le lot # 3 234 810 doit être acquise;

CONSIDÉRANT l'entente entre la propriétaire et la Ville pour l'acquisition de cette parcelle de terrain;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Stéphane Savard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte d'acquérir une parcelle de terrain de 14.8 m² sur le lot #3 234 810 au coin de la future rue et l'avenue Principale pour un montant de 213,47 \$, taxes en sus.

QUE le maire et la directrice générale/greffière-trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires.

QUE le Conseil accepte de payer les frais du notaire, de l'arpenteur et autres frais reliés.

SM-193-08-18

**SOUSSIONS : LAVEUSE À PLANCHER : CENTRE
COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL ET CENTRE RÉCRÉATIF
CHANTAL PETITCLERC**

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour une laveuse à plancher à auto-traction pour le centre communautaire et culturel et le centre récréatif Chantal Petitclerc dont voici le détail, taxes en sus :

Produits Capital	5 288,\$
Les Produits Choisi	-----

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil retienne les services Produits Capital pour un montant de 5 288,\$ taxes en sus, pour une laveuse à plancher à auto-traction pour le centre communautaire et culturel et le centre récréatif Chantal Petitclerc.

SM-194-08-18

**OFFRE DE SERVICE POUR PLANIFICATION DU
DÉVELOPPEMENT DES PARCS**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue par l'Unité de Loisirs et de Sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) pour la planification du développement des parcs de la Ville;

CONSIDÉRANT les préoccupations du Conseil d'être accompagné pour avoir des parcs et espaces récréatifs plus attrayants, accessibles et sécuritaires;

CONSIDÉRANT que l'ULSCN propose à la Ville une démarche structurée d'accompagnement débutant cet automne jusqu'au printemps 2019;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc-André Trottier
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte l'offre de service de l'ULSCN pour un montant de 1 455,\$, taxes en sus pour la planification du développement des parcs et ainsi que d'un plan directeur des parcs pour la Ville.

QUE ce montant soit réparti sur les années financières de 2018 et 2019.

SM-195-08-18

FACTURES : SYSTÈME DE NEUTRALISATION D'ODEURS AUX ÉTANGS AÉRÉS: PREAUTECH

CONSIDÉRANT le Conseil a retenu les services de Preautech pour un montant de 624,\$, taxe en sus, par semaine pour un minimum de 7 semaines incluant le suivi et l'entretien et un montant de 800,\$, taxes en sus, pour la livraison, l'installation et la désinstallation pour le système de neutralisant d'odeurs aux étangs aérés dans le parc industriel selon la résolution SM-175-07-18;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement des factures au montant total de 5 872,\$, taxes en sus, pour le système de neutralisation d'odeurs à Preautech dont voici le détail :

#7341	Période du 12 juillet au 8 août 2018	3 376,\$
#7375	Période du 9 août au 5 septembre 2018	2 496,\$

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #02-41400-445.

SM-196-08-18

FACTURE : IMPLANTATION DE LA MÉTHODE : SMI PERFORMANCE

CONSIDÉRANT que le Conseil a retenu les services de SMI Performance pour un montant d'environ 8 000,\$, taxes en sus, et autres frais de déplacement pour implanter la méthode d'organisation et planification de travail ainsi qu'un suivi de 6 mois;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Yves Tourangeau
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture #4107 au montant de 8 430,08 \$, taxes en sus, pour l'implantation de la méthode et formation du personnel du service des travaux publics à SMI Performance.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #02-32000-410.

SM-197-08-18

FACTURE : OPÉRATION CADASTRALE : CHAMPAGNE ET MATTE, ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

CONSIDÉRANT l'acquisition d'une parcelle de terrain au bout de la rue du Moulin selon la résolution SM-073-03-18 pour prolonger cette rue dans le nouveau développement résidentiel;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc-André Trottier
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture #1807-1836 au montant de 1 108, \$, taxes en sus, pour l'opération cadastrale sur les lots 3 234 832, 3 234 834, 3 420 171 et 4 202 833 créant les lots 6 170 063 à 6 170 069 à Champagne et Matte, arpenteurs-géomètres.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #23-04004-711.

SM-198-08-18

FACTURE : ÉTUDE DE VISIBILITÉ POUR UN NOUVEL ACCÈS PAR L'AVENUE PRINCIPALE POUR LE NOUVEAU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL : TETRA TECH QI INC.

CONSIDÉRANT que le Conseil a accepté l'offre de services professionnels de Tetra Tech QI inc. pour une enveloppe budgétaire de 6 000,\$, taxes en sus, pour la réalisation d'une étude de visibilité et un plan de géométrie pour un nouvel accès par l'avenue Principale (futur développement résidentiel) selon la résolution SM-109-04-18;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture #60577276 à Tetra Tech QI inc. au montant de 2 172,29 \$, taxes en sus, pour une étude de visibilité pour le nouvel accès par l'avenue Principale.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #23-04004-711.

SM-199-08-18

**FACTURE : RÉFECTION RUE DE LA STATION : TETRA TECH
QI INC.**

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à la firme d'ingénieurs Tetra Tech QI inc. pour la conception des plans et devis pour une partie de la rue de la Station (entre les avenues Principale et Narcisse) selon la résolution SM-198-09-17;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Francis Hamelin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture #60577277 à Tetra Tech QI inc. au montant de 578,17 \$, taxes en sus, pour l'ajout du réseau pluvial en vue de la réfection de la rue de la Station.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire #23-05042-721.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-200-08-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 20h42.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Elyse Lachance, dir. gén./greffière-trés. Guy Denis, maire